L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 OCTOBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $8, par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de ... leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 10 OCTOBRE.

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par H. Fuas, Marks & Co—à leur salle d'encan, 450 lots d'habillements de saison, 300 lots de lingerie, 150 ... chapeaux castor et feutre français, &c.

Par E. Ritzer & Co—à leur salle d'encan, bottes, souliers, brodequins, linge fait, chemises et chapeaux, &c.

Par Louis Stern & Bros—à leur salle d'encan, vente ... de marchandises sèches étrangères et américaines, 200 douz. bonneterie anglaise et allemande, ... lingerie de fantaisie pour messieurs.

Par Montgomery, Bros & Co—à leur salle d'encan, vente ... de meubles et ustensiles de ménage. Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux ... chevaux de monture et de harnais, mulets, ... buggies, &c.

Par S. Guénault—à 11 heures, à la Métairie, en face du City Park ... vacherie.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par J. P. Boisseau—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, ...

Par Hy. Bleum & Co—au No 21 de la rue de Chartres, marchandises sèches, chapeaux et casquettes.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, en face du poteau No 1, Premier District, vigeons et pommes de terre, au No 47 de la rue des Magasins, tabac en feuille.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Tabac en feuilles.—L'attention des acheteurs est appelée sur l'annonce de M. D. E. Morphy, encanteur.

Les Elections au Nord.

Nous renvoyons nos lecteurs aux dépêches de nuit pour le résultat final des élections. Mais soit que les démocrates aient emporté les élections en Pennsylvanie et dans l'Ohio, soit qu'ils aient échoué faute de quelques voix, il n'en faut pas moins voir dans le vote qui vient d'avoir lieu une énergique protestation populaire contre les doctrines ultra radicales du Congrès.

Il faut se rappeler que depuis plusieurs années les radicaux ont constamment triomphé dans ces deux Etats avec des majorités plus ou moins considérables, et que, l'année dernière encore, leur majorité était de 42,000 voix dans l'Ohio et de 17,000 dans la Pennsylvanie.

Les gains obtenus par les conservateurs dans l'élection actuelle indiquent donc une réaction favorable dans l'esprit des masses. Dans les Etats du centre et dans ceux de l'Ouest comme dans le Maine et en Californie l'opinion publique commence à se fatiguer de la politique odieuse du Congrès, on est saturé de la question nègre et de l'agitation incessante à laquelle elle a donné lieu, on désire que cela finisse et que la reconstruction de l'Union s'opère sans plus tarder sur les bases constitutionnelles.

Il faudrait certainement considérer comme un fait très important la nomination d'un gouverneur démocrate et l'élection d'une législature démocratique pour l'Ohio, le troisième Etat de l'Union par sa population, et le succès des conservateurs en Pennsylvanie ne serait pas non plus un médiocre avantage dans les circonstances présentes, mais ce qui nous paraît avoir plus d'importance que le triomphe des hommes, c'est la déclaration de principes faite par le peuple de l'Ohio.

Comme nous le rappelions dernièrement, l'égalité politique des nègres imposée aux Etats du Sud par les lois de reconstruction, n'existe dans aucun des Etats du Nord. Les législatures républicaines de ces Etats mises au pied du mur ont été obligées de prendre l'initiative d'une modification de la législation à cet égard. Mais dans la plupart des Etats, il fallait pour en arriver là amender la Constitution. C'est ce qui a eu lieu dans l'Ohio, et le peuple de cet Etat vient de voter sur un amendement qui effaçait le mot "blanc" inscrit dans sa Constitution. Or, s'il y a doute sur les candidatures qui ont réussi, il paraît qu'il n'y en a pas sur le résultat du vote en ce qui concerne l'amendement, le rejet de ce dernier est indubitable, et la Constitution de l'Ohio reste intacte avec le mot "blanc" inscrit dans la clause qui indique les conditions requises pour être citoyen de l'Etat.

L'Ohio est le second Etat où la question du suffrage des noirs ait été directement soumise au peuple. On se souvient que le Connecticut, il y a deux ans, repoussa l'adoption d'un amendement tendant au même but, par 6,000 voix de majorité. Ces deux épreuves ont fourni une expression incontestable de la volonté populaire. Le doute n'est plus permis sur ce point. Si la question était soumise au peuple du Nord en masse, la solution serait la même. La majorité repousse l'égalité politique des nègres.

En vertu de quelle doctrine politique les sénateurs et les représentants de ces Etats et particulièrement du Connecticut, de l'Ohio et de la Californie, peuvent-ils persister à introduire dans les mœurs politiques du pays une mesure que répudient leurs constituants? Ne sont-ils pas les mandataires du peuple et peuvent-ils méconnaître sa volonté si nettement exprimée? Ou bien croiront-ils pouvoir établir dans les institutions de l'Union deux règles différentes, l'une pour le Nord vainqueur, l'autre pour le Sud vaincu?

Que devient la fameuse théorie suivant laquelle on ne doit pas considérer comme une forme de gouvernement républicain, toute constitution d'Etat qui n'admet pas l'égalité de tous les hommes sans distinction de couleur? Le Congrès va-t-il envoyer un Sheridan quelconque reconstruire le gouvernement de l'Ohio sur le modèle de celui qu'on est en train d'édifier en Louisiane? Mais il n'y trouverait pas 80,000 nègres pour les enregistrer et les faire voter comme un seul homme, et si le Congrès s'avisait de vouloir dicter des lois aux Etats du Nord ou s'immiscer dans leurs institutions locales, il soulèverait une véritable tempête qui l'emporterait promptement du pouvoir les inventeurs des doctrines radicales et leurs disciples.

La *Tribune* de New York encourageant, il y a peu de jours, ses amis de la Pennsylvanie à voter pour le candidat radical, rappelait le vieux dicton: *As goes Pennsylvania so goes the Union* (L'Union marche comme la Pennsylvanie). Nous disons amen et nous espérons que cette fois encore le proverbe se vérifiera. Que les conservateurs ne soient pas trop impatients, et qu'ils ne se fassent pas illusion sur les résultats immédiats de la réaction que signalent les dernières élections. Ce n'est que le commencement du retour au bon sens d'un peuple égaré par les enivrements de la victoire et par les prédications d'ambitieux fanatiques, mais les symptômes s'accordent trop bien sur tous les points de l'Union pour ne pas nous rassurer sur l'avenir du pays. C'est l'aurore d'une nouvelle ère dans laquelle nous entrons, et elle s'accentuera tous les jours davantage. Le bon exemple sera contagieux et, le mois prochain, les conservateurs de l'Etat de New York feront écho à ceux de la Pennsylvanie et de l'Ohio.

Récolte.—La récolte du maïs et celle du coton seront peut-être un peu moins maigres qu'on ne l'avait craint jusqu'à ce jour. On peut évaluer celle du maïs à environ une demi récolte, c'est là le calcul des habitants les plus expérimentés. Celle du coton, qui a beaucoup plus souffert encore de la saison pluvieuse que de chenilles, peut être estimée à un tiers de récolte. La canne à sucre est le produit qui donnera les meilleurs résultats. S'il n'arrive pas de glaces trop précoces et que le temps soit propice quinze jours encore pour favoriser la maturité, le rendement promet d'être satisfaisant. C'est là tout l'espoir du planteur pour son crédit, pour son pain et pour des bras qu'il occupera pendant l'année prochaine.

(*Drapeau de l'Ascension*)

Les Affaires romaines.—Le *Journal des Débats* du 20 septembre reproduit l'extrait suivant d'une lettre écrite de Rome au *Corriere Italiano*. Si la nouvelle donnée hier par le câble se confirme, il faudra en conclure que tout était convenu à l'avance.

"Le bruit a couru ici que, dans le cas d'insurrection ou d'invasion sur le territoire pontifical, le gouvernement italien serait autorisé à y venir rétablir l'ordre. Une personne qui fréquente le cardinal Antonelli et d'autres personnages assure que l'occupation de la majeure partie du territoire pontifical est chose convenue depuis plusieurs semaines entre les gouvernements français, italien et papal."

ARRIVÉE DU STEAMER GUYANE.

Le steamer *Guyane*, de la compagnie transatlantique générale, est arrivé hier dans notre port venant de la Havane. Il était parti de la Martinique le 27 septembre et il s'est arrêté à la Havane pour commencer son service entre ce port et la Nouvelle Orléans en remplacement du *Darien*. La *Guyane* a amené les passagers partis de St Nazaire le 16 septembre sur le steamer *Louisiane*.

Nous remercions M. Perillat, agent de la compagnie, de l'envoi qu'il nous a fait de journaux de la Havane du 5 courant, apportés par la *Guyane* qui a accompli la traversée en moins de trois jours.

Les droits de la femme.

Décidément la chose devient sérieuse; les radicaux veulent étendre le droit de suffrage aux femmes. Puisqu'ils voulaient en venir là, il eût été plus galant de leur part de ne pas les appeler après les nègres au banquet électoral. Qui sait, peut-être comptent-ils que les négresses seules profiteront de la franchise et qu'ainsi les votes radicaux doubleront dans le Sud? Après les femmes ce sera le tour des enfants. Et puis après... on trouvera bien encore quelque chose.

L'extrait suivant d'un article du *Messager franco-américain* prouve que l'extension du droit de suffrage aux femmes est appuyée par les chefs du parti radical:

La question des Droits de la femme est posée dans plusieurs Etats. Dans le Kansas, le peuple devra se prononcer, aux prochaines élections, sur un amendement constitutionnel établissant le suffrage universel sans distinction de sexe. La propagande entreprise en faveur de cet amendement est secondée par les principaux chefs républicains. Et, fait plus remarquable, des orateurs femmes prononcent des discours dans les meetings populaires de l'Etat. Mme E. Cady Stanton, femme d'un grand mérite et dont les idées élevées feraient honneur à nombre d'orateurs masculins, et miss Lucy Stone, se font remarquer tout particulièrement dans cette croisade pacifique. On paraît croire que leurs efforts ne seront pas sans produire un heureux résultat.

En dehors du Kansas, le suffrage des femmes n'est pas trop mal accueilli. A côté de quelques journaux qui voient matière à plaisanteries dans le grave problème de l'affranchissement de la femme, la majorité est bienveillante. Quant aux hommes politiques, les plus avancés, les plus franchement progressistes sont d'accord avec Mmes Stanton et Stone. C'est ainsi que M. Chase, *chief-justice* des Etats-Unis, est d'avis que l'influence des femmes se fera sentir de la manière la plus heureuse sur les questions politiques, dès qu'elle pourra s'exercer librement et au grand jour. C'est ainsi que les chefs radicaux du sénat, de la chambre et des principaux Etats viennent de signer l'adresse suivante aux *Electeurs des Etats-Unis*:

"En cette heure de réorganisation nationale, nous faisons appel aux hommes de tous les partis, aux conventions chargées d'amender les constitutions d'Etat, aux législatures de chaque Etat et au Congrès des Etats-Unis, pour qu'on applique aux femmes les principes de la Déclaration d'Indépendance.

"Les gouvernements doivent baser leurs pouvoirs légitimes sur le consentement des gouvernés." La seule forme de consentement dans une République est le suffrage. L'acquiescement tacite n'est pas le consentement, car s'il l'était, le despotisme pourrait prétendre que son gouvernement est justement établi. Le suffrage est un droit inné de tout citoyen adulte, sans distinction de couleur ou de sexe. Les femmes sont gouvernées; par conséquent elles ont le jugement en droit de voter.

Le problème de la politique américaine est de savoir comment introduire dans nos institutions une garantie des droits de tout individu. La solution est facile. Basons le gouvernement sur le consentement des gouvernés, et chaque classe se protégera elle-même."

Cette adresse est signée par MM Wade, Sprague, Nye, Pomeroy et Ross, sénateurs, Clarke, Broomall, Julian, Washburn, Oakes Ames, Asley, Loundge, Driggs et Trowbridge représentants, et par MM. Wendell Phillips, Gerrit Smith, Henry W. Beecher, etc. etc. Elle ne saurait manquer de produire une certaine sensation dans le pays. Le peuple trouvera une occasion de se prononcer, et nous saurons bientôt si les droits de la femme ont des chances sérieuses d'être reconnus.

LA CONVENTION DÉMOCRATIQUE DE NEW YORK.

La convention démocratique d'Albany s'est ajournée *sine die*, après avoir choisi les candidats aux prochaines élections et adopté une série de résolutions qui devront servir de plateforme au parti pendant la campagne d'automne.

Ces résolutions au nombre de huit sont ainsi conçues:

1o Nous nous engageons à délivrer l'Etat de New York de la corruption et de la mauvaise administration, comme au premier pas vers le rétablissement de l'Union et du gouvernement constitutionnel.

2o Nous regardons la dette nationale comme une obligation sacrée, et nous voulons l'économie dans l'administration, l'honnêteté dans la répartition et dans la perception des impôts, la simplification et l'égalité des taxes et du papier-monnaie pour le bénéfice du peuple et non pour celui de certaines corporations, afin que le crédit public puisse être maintenu et le fardeau des impôts allégé.

3o Nous condamnons comme un outrage aux principes démocratiques et comme un attentat contre l'existence de la république la tentative du parti radical de se perpétuer au pouvoir qu'il a usurpé en établissant la suprématie des nègres dans le Sud, par la force des armes, en privant de ses droits la masse de la population blanche; le refus de ce parti de soumettre au peuple de l'Etat la question du suffrage des noirs, mérite d'être flétri comme un lâche échappatoire à une solution de la plus haute importance dans la lutte qui va s'ouvrir.

4o Les révélations relatives à la corruption qui règne dans l'administration des canaux, la dégradation reconnue de la législature, le recours à des commissions extraordinaires pour obtenir le contrôle des municipalités, la démoralisation qui règne dans le personnel de la perception des impôts, et le fait que le parti qui domine le Congrès, le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif et l'armée, a été impuissant à ramener la paix, la confiance, la stabilité et le crédit dans le pays, démontrent son incapacité complète à diriger le gouvernement, en même temps que la nécessité d'arracher le pouvoir de ses mains.

5o Tout en approuvant une loi d'Excise qui serait applicable à l'Etat tout entier et qui sauvegarderait l'ordre public, nous sommes comme toujours hostiles à une législation qui sous prétexte de réforme morale, empiète sur les droits individuels, assujettit les citoyens à des inquisitions vexatoires et à des saisies et heurte à des usages sociaux et à des coutumes religieuses, nous sommes, par suite, en faveur du rappel de la loi d'Excise votée en avril 1866, par une législature républicaine.

6o Nous affirmons de nouveau la doctrine émise par W. S. Marcy, dans l'affaire Kotzo, à savoir: que les citoyens indigènes et adoptifs ont également droit à la protection du drapeau américain, et nous faisons appel au gouvernement fédéral pour que cette doctrine soit soutenue.

7o La profonde reconnaissance de la nation est due aux braves soldats et marins qui ont conquis une gloire immortelle dans les armées et sur les flottes de la république. Animés du désir sincère et patriotique de défendre l'Union et les lois, ils ne peuvent se laisser entraîner à soutenir une politique qui doit aboutir au renversement, par le despotisme militaire, des libertés constitutionnelles pour la sécurité et la durée desquelles ils ont exposé leur existence.

LES DECLARATIONS DE M. ROUHER.

Les solennités qui viennent de marquer à Nantes l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Billault, n'ont pas seulement inspiré à M. le ministre d'Etat un de ces beaux discours, familiers à son éloquence, où le rare bonheur de l'expression s'allie si bien à la grandeur des idées; elles lui ont donné l'occasion d'affirmer une fois de plus la politique pacifique et libérale du gouvernement de l'Empereur.

Nous publions plus loin les importantes paroles du ministre d'Etat. Devant la foule réunie sur la place de Nantes, M. Rouher a proclamé en ces termes la ferme volonté de l'Empereur de ne pas s'arrêter dans sa marche libérale:

"Les mauvaises traditions du passé, les rédiments insurrectionnels qu'elles ont jetés sur le sol, sont des difficultés de la route; mais ces difficultés ne sauraient arrêter la marche de Celui qui nous conduit et nous guide. Pour lui, dès le jour où la nation unanime lui a confié le pouvoir souverain, l'ordre a été le moyen, la liberté le but. L'œuvre glorieuse qu'il a voulu fonder, la base sur laquelle il a voulu asseoir la dynastie, a été l'Empire démocratique et libéral."

Le soir, au banquet offert par la chambre de commerce de Nantes, M. Rouher a caractérisé en ces termes les tendances pacifiques de la situation:

"Pour l'exécution des grands travaux comme pour l'activité des transactions, la première condition est la paix.

"Or, tous les efforts du gouvernement, toute la politique de l'Empereur ont pour but son maintien et sa longue durée. Croyez-moi, et je suis heureux de le dire dans cette réunion des représentants du haut commerce et de la grande industrie, l'Empereur ne se laissera pas détourner des gloires fécondes de la paix. Les grandes guerres ne sont aujourd'hui possibles que lorsque l'honneur, la dignité, les intérêts fondamentaux sont compromis. Or, Dieu merci! pour la France, ces biens précieux, placés sous la protection de son patriotisme, sont à l'abri de toute atteinte."

Devant ces déclarations dont il est inutile de faire ressortir l'importance, que pourront dire ces journaux qui s'étudient chaque jour à persuader au public que des réactions antilibérales s'agitent dans les régions officielles et que le désaccord règne entre le chef de l'Etat et ses conseillers les plus éminents?

Que pourront dire ceux qui affectent de croire à des projets mystérieux, menaçants pour la paix du monde?

(*France.*)

L'Opinion en Hongrie.—La *Correspondance générale* ajoute quelques détails à ceux qui ont été donnés sur la réception faite au général Turr dans la ville de Pesth.

En réponse à l'allocution d'un ultra, se terminant par ces mots: "Dites à l'Empereur Napoléon qu'en Hongrie il n'y a que le nom de Kossuth qui puisse enflammer les esprits," Turr répliqua: "Les bases actuelles et les hommes de la majorité sont dignes de confiance; soyez en garde contre la défiance. La voie légale que l'on a adoptée est la seule par laquelle on puisse atteindre ce qui manque. C'est par la paix et non par les armes que la Hongrie sera un grand pays. Vive la patrie!"

—Un mot entre docteurs en médecine, raconté par M. Feyrnet. Il n'y a que des confrères pour se picoter ainsi:

—X...... est si bête, disait un jour un confrère charitable que Z...... s'en est aperçu.

Le programme de M Emile Ollivier.

Le programme que M. Emile Ollivier développe est du reste fort appétissant: la liberté à l'intérieur et la paix à l'extérieur; il ne dit point absolument comment il atteindra cette solution. Quoique sa fortune soit moins nette que celles de son patron, Girardin, on retrouve sous sa phrase nuageuse l'idée mère de celui qui s'est décerné à lui-même le surnom de *Cobden de la rue Pauquet*.

La liberté c'est la paix,
Parce que la paix est la liberté.
Or, si la paix n'était pas la liberté,
La liberté ne serait pas la paix;
On n'aurait pas la paix sans la liberté,
Ni la liberté sans la paix.

ce qui renverserait tous les procédés de dialectique de M. Emile de Girardin et serait par conséquent absurde.

Mais aujourd'hui nous n'avons plus besoin de phrases creuses et d'ambitieux à cervelles vides. Les boniments d'arracheurs de solutions ne nous sauveront pas; nous avons besoin de la paix, le gouvernement actuel ne peut s'étayer désormais que sur la liberté, chacun sait ça, mais ce que personne n'a pu encore déterminer: c'est le moyen de conserver une paix honorable et glorieuse tout en empêchant la Prusse de continuer iniquement et brutalement sur le Danemark, la Hollande, la Belgique, et peut-être la France, ce qu'elle a commencé brutalement mais légitimement dans l'Allemagne du Nord. Ce qu'il est aussi difficile de déterminer, c'est la façon dont nous entrerons dans la liberté; si c'est à pieds joints ou en piquant une tête, ou timidement et peu à peu comme le baigneur qui craint l'eau froide.

Parbleu! si pour installer la liberté, il suffisait de l'installer comme en 1848 tout d'un coup et simplement, nous n'aurions pas besoin pour cela de capacités plus rayonnantes que les personnalités des deux Emiles. Mais après l'installation, il faut la conservation, et je ne crois pas du tout à cette théorie girardienne, que la liberté se défend elle-même.

La liberté se mange quelquefois elle-même. Nous l'avons vu, et les décrets organiques de février 1852 sont un peu la conséquence de la mauvaise constitution de 1848, qui était elle-même la conséquence des événements de juin.

M. Emile Ollivier veut être ministre du gouvernement impérial et il parle de la liberté comme si son entrée au ministère devait changer les constitutions de l'empire.

Il nous dit: Je vous donnerai la liberté.

Je suis convaincu qu'il ne la donnera pas: 1o parce que sa volonté ne sera pas prédominante, 2o parce qu'il n'aura plus, lorsqu'il sera assis sur un rond de cuir officiel, intérêt à tenir ce qu'il promet aujourd'hui.

Ministre du régime actuel, il gouvernera comme il pourra et non comme il voudra. On n'accepte pas un porte feuille comme un héritage sous bénéfice d'inventaire; on prend—tout le bon comme le mauvais et il n'est pas possible de séparer le bon grain de l'ivraie. Un libéral isolé du suffrage universel comme M. Emile Ollivier ne peut donc se rencontrer avec le gouvernement actuel sur le terrain où poussent les portefeuilles qu'à la condition de dire:

"J'accepte tout ce qui a été fait et je vous défendrai pour le passé comme pour le présent. Votre politique devient la mienne et désormais nous ne faisons plus qu'un.

(*Figaro.*)

CIRCULAIRE DE M. DE BISMARK.

La *Gazette du soir*, *d'Angleterre*, publie la circulaire suivante de M. de Bismark, adressée aux agents prussiens de l'étranger:

Je vous ai déjà fait connaître les communications qui nous sont parvenues de la part de l'Autriche aussi bien que de la part de la France, au sujet de la signification et du caractère de l'entrevue de Salzbourg, et que nous ne pouvons recevoir qu'avec satisfaction. Il était à prévoir qu'il serait difficile de convaincre l'opinion publique qu'au fait tel que l'entrevue des deux puissants monarques, en présence de la situation actuelle de l'Europe, n'eût pas une signification plus profonde et une portée plus grande, les nouvelles publiées tout d'abord avec ostentation et avec une apparence d'authenticité sur les résolutions politiques qui auraient été prises à Salzbourg, ne furent point de nature à lever les doutes au sujet du but de cette entrevue.

Nous avons donc appris, avec une satisfaction d'autant plus grande, par les déclarations autrichiennes et françaises, que la visite de l'empereur Napoléon a eu sa source dans un sentiment que nous respectons et qui a nos sympathies, et que ce caractère a été conservé à l'entrevue des deux souverains.

D'après ces informations, les affaires intérieures de l'Allemagne n'ont pas, comme l'ont fait supposer les premières nouvelles, formé l'objet des entretiens de Salzbourg. Cela est d'autant plus heureux, que l'accueil fait aux nouvelles et à ces suppositions, partout en Allemagne, a prouvé de nouveau combien le sentiment national allemand s'oppose à l'idée de placer le développement des affaires de la nation allemande sous la tutelle d'une ingérence étrangère, ou de le voir diriger par d'autres considérations que celles commandées par les intérêts nationaux de l'Allemagne.

Nous avons pris pour tâche, dès le commencement, de diriger le courant national de l'Allemagne de telle manière, qu'il n'agirait point d'une manière destructive, mais d'une manière propitiative.

Nous nous sommes abstenus de tout ce qui pourrait précipiter le mouvement national, nous avons donc cherché à calmer et non à agiter. Nous pouvons donc espérer que ces efforts réussiront, et les puissances étrangères reconnaîtront, et avec une égale sollicitude, tout ce qui pourrait provoquer des inquiétudes de la part du peuple allemand. Tout projet d'ingérence étrangère provoquerait une juste exaltation du sentiment de la dignité et de l'indépendance nationales.

C'est donc avec une vive satisfaction que nous accueillons le désaveu formel de toute immixtion dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Nous nous en félicitons surtout dans l'intérêt du développement paisible de nos propres affaires. Les gouvernements de l'Allemagne méridionale eux-mêmes nous rendront cette justice, que nous nous sommes abstenus de toute tentative de pression morale sur leurs résolutions, et que nous n'avons employé aucun moyen que nous offrait le Zollverein pour atteindre ce but.

Nous continuerons à rester fidèle à cette attitude. A l'avenir aussi, la Confédération du Nord s'empressera d'aller au devant de tout besoin des gouvernements méridionaux, relativement à l'extension et à la consolidation des rapports entre le Sud et le Nord de l'Allemagne. Mais nous laisserons à nos alliés de l'Allemagne du Sud toute liberté de résolution quant à la mesure dans laquelle devra s'effectuer ce rapprochement mutuel.

Nous croyons pouvoir maintenir ce point de vue avec d'autant plus de tranquillité, que nous voyons dans les rapports créés par les traités mutuels entre le Nord et le Sud de l'Allemagne, rapports qui trouvent leur expression dans les alliances conclues et dans le rétablissement complet du Zollverein, une base assurée de fait et de droit pour le développement autonome des intérêts nationaux des peuples allemands. Je vous prie de vous prononcer dans ce sens vis à vis du gouvernement de......, et je vous autorise à donner lecture de cette dépêche.

Les testaments de Maximilien.—On écrit de Vienne, relativement aux dernières dispositions de l'empereur Maximilien:

"L'empereur a laissé deux testaments. Le premier fut rédigé à Miramar en 1864, peu de temps avant le départ pour le Mexique; il est écrit et signé de sa main.

"S. M. l'impératrice Charlotte était instituée légataire universelle, et en outre des souvenirs étaient légués à presque tous les membres de la famille impériale. Tous les dons que l'empereur a reçus, en différentes occasions, lorsqu'il était encore enfant, sont légués par ce testament à ceux qui les lui en firent jadis présent. L'empereur parle avec une touchante reconnaissance de sa mère et de l'heureuse influence qu'elle a exercée sur la formation de son cœur et de son caractère. Son épouse est aussi, de sa part, l'objet de touchants souvenirs.

"Le second testament a été rédigé à Queretaro peu de temps avant l'exécution de l'empereur; il est, de même que le premier, écrit et signé de sa main. Ainsi qu'il en résulte, cet acte a été fait dans la supposition que Sa Majesté l'impératrice Charlotte serait décédée en Europe et S. A. I. l'archiduc François Charles est institué légataire universel. Les autres dispositions ne sont modifiées en aucune façon. MM. Tesch et le baron de Krause ont déjà eu plusieurs conférences, et on prendra, paraît-il, le premier testament pour base, attendu que l'on a dû annuler le second parce qu'il a été rédigé dans la supposition d'événements qui ne se sont pas réalisés."

Ou lit dans la *Presse* de Vienne:

L'ouverture du testament de l'empereur Maximilien a eu lieu en présence du prince Hohenlohe, premier grand maître de la cour du baron de Salzbourg, président du maréchalat de la cour, et de M. de Radonnet, préfet de Miramar, qui avait été mandé à cet effet à Vienne. Il paraît que la famille royale de Belgique désire se charger de la curatelle de l'impératrice Charlotte. D'après la *Correspondance Scharf*, il est aujourd'hui incontestable que l'empereur Maximilien était bien décidé à abdiquer après un combat heureux et que, se trouvant à Queretaro, il aurait pu atteindre facilement la mer, mais il a refusé d'abandonner son "fidèle Miramon."

Résultat de la réforme en Angleterre.—Les ouvriers anglais viennent de donner un exemple que les affranchis de ce pays imiteront peut être dans plus d'un cas.

On lit dans la *Patrie*:

Les ouvriers de Birmingham, *householders*, ou locataires de maisons, récemment appelés à la franchise électorale par le dernier bill de réforme, semblent avoir une médiocre confiance dans M. John Bright, celui qu'on surnommait complaisamment en France le *grand agitateur* de Birmingham, et que l'on disait si dévoué aux intérêts des classes laborieuses.

Comme d'après le dernier bill de réforme, le Saint-Etienne de l'Angleterre a droit à un troisième député, les ouvriers se sont réunis pour aviser sur qui porteraient leurs suffrages.

Or, disent-ils, sur deux députés que nous avons déjà, l'un, M. Dixon, ne représente que "les *capitalistes*"; l'autre, M. Joseph Bright, ne représente que "les classes supérieures et les classes moyennes." D'où on a conclu qu'il fallait former une association pour faire nommer un ouvrier, comme troisième député de Birmingham. On a même discuté combien quelle serait la rémunération pécuniaire qu'on allouerait à ce représentant des prolétaires anglais; car on sait que les membres du Parlement ne reçoivent aucune subvention. On est convenu d'un salaire de 500 livres sterling, qui serait accordé annuellement au député des ouvriers de Birmingham et qui serait payé par l'association.

Il est probable que cet exemple sera suivi par les classes laborieuses des autres grandes villes manufacturières et industrielles de la Grande Bretagne, qui voudront, comme Birmingham, avoir au Parlement un véritable représentant de leurs intérêts.

—Le *Courrier de Paris* annonce, d'après l'*Avenir* de Berlin, que pendant un séjour à Nicolaiew, l'empereur Alexandre a failli être la victime d'un attentat de la part de deux russes déguisés en femmes, qui s'étaient glissés jusqu'auprès de lui. Le procès sera tenu secret, et un grand nombre d'arrestations ont été faites.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Elections.

L'Ohio presque certain pour les démocrates.

Le suffrage nègre battu par 50,000 voix.

La Législature y sera démocratique.

Elections en Pennsylvanie.

La majorité des démocrates y est d'environ 9,000.

Les commandants de district appelés à Washington.

Les nègres établis sur les fermes de Norfolk.

Ils refusent de les rendre.

Nouvelles d'Europe.

Europe—Munich, 9 oct—Le premier ministre de Bavière, dans un discours qu'il a prononcé devant la Diète, a dit que la vraie politique de la Bavière était de rechercher une union avec les Etats de l'Allemagne sous la présidence du roi de Prusse, tout en établissant en même temps une alliance ferme et durable avec l'Autriche.

Londres, 9 oct—Les manifestations de mécontentements de la part des Irlandais, au nord de l'Angleterre, font naître des alarmes. Ces habitants croient que les Féniens concentrent des forces pour porter de nouveaux coups.

Dublin, 9 oct—Les inquiétudes que causent les bruits qui circulent sur de nouvelles tentatives d'insurrections de la part des Féniens, ne font que s'accroître chaque jour.

Florence, 9 oct—On rapporte qu'un fils de Garibaldi a été arrêté par ordre du gouvernement italien.

Mobile, 9—Coton en faible demande. Vendu 350 balles. Marché calme à 16 1[2. Reçu 277 balles.

Baltimore, 9—Coton nominal à 20. Farine calme et moins ferme.

New York, 9—Coton en baisse de 1[2. Vendu 1,600 balles à 19 1[2.

Cleveland, 9—Le *Leader* accorde l'élection de Thurman par 5,000 voix de majorité. Le journal de Columbus, d'autre part, soutient que Hays est élu par une faible majorité. Le journal dit que les républicains ont une faible majorité dans la Chambre, mais que les démocrates ont une majorité d'un au Sénat.

New York, 9—Le steamer Rising Star, venant de Panama, apporte des nouvelles jusqu'au 1er du courant.

Le choléra avait disparu de la côte, mais sévissait dans l'intérieur du Nicaragua.

La révolution avait été comprimée au Pérou après une bataille qui a duré 22 heures, et où 50 hommes ont été tués et beaucoup d'autres blessés.

Washington, 9—Les autorités douanières de Cuba ont lancé un ordre d'après lequel les marchandises, ayant cette île pour destination, ne doivent pas figurer à ordre sur le manifeste.

Louisville, 9—Vendu 103 b. de tabac aux pleins prix. Saindoux 14.

Cincinnati, 9—Farine ferme aux pleins prix. Porc inactif à 24 00. Graisse 13 3[4. Cotes 18 2[4. Fromage 11.

St Louis, 9—Tabac languissant, et quelque peu en baisse sur les qualités moyennes et inférieures. Farine calme et sans changement. Provisions fermes. Porc 24 25. Cotes 18 1[2. Whisky nominal.

Washington, 9—La *Gazette* de Cincinnati et le *Commercial* mandent par le télégraphe que le suffrage nègre a été battu par 40,000 voix. La Législature est démocratique. Ils disent que Hays est élu par 3,500.

Woodward (dém) est élu dans le 12e district de la Pennsylvanie. La majorité démocratique dans l'Etat est d'environ 9,000.

Le général Sherman et le gouvernement Parsons de l'Alabama ont été avec le Président aujourd'hui.

John H. Godfrey est nommé collecteur des douanes à St Mary's, à la place de Rudolph, démissionnaire.

L'élection de ville à Newark, N. J. a eu pour résultat l'élection d'un maire républicain par 35 de majorité seulement. Les radicaux ont perdu 1,200 voix.

Des dépêches particulières font regarder l'élection de Thurman (dém) comme fort probable.

Cincinnati, 9—La majorité de Correy est de 391. Porte républicaine 2,800. L'amendement a été battu par 5,000 voix dans le comté Hamilton.

Augusta, 9—Coton, actif à l'ouverture mais languissant à la clôture, par suite de nouvelles défavorables. Vendu 283 balles à 16 et 16 1[2. Reçu 437.

Savannah, 9—Coton ferme à l'ouverture mais avec une tendance à la baisse à la clôture. Mid. 17 et 17 1[2. Vendu 400 balles. Reçu 1169.

Charleston, 9—Coton actif à l'ouverture et facile à la clôture. Vendu 500 balles. Mid. 17. Reçu 416 balles.

Richmond, 9—Le gén. Schofield est allé aujourd'hui à Washington, où lui et d'autres commandants de districts ont été appelés par le Président.

Un télégramme au *Dispatch* dit qu'hier les autorités des Etats Unis, qui rendent à leurs propriétaires les fermes du comté de Norfolk où les nègres s'étaient établis pendant la guerre, sont allées à la ferme de Taylor à Willoughby Point, mais les nègres, qui étaient armés, ont refusé d'évacuer les lieux. Les autorités se sont retirées. Nombre de plantations dans ce district sont dans une situation semblable et les nègres expriment la détermination de n'en pas sortir. Dans le cas dont il est question, on a proposé aux nègres de les transférer sur la ferme Wisir, mais ils ont refusé l'offre.

Chicago, 9—Les retours de l'Iowa ne sont pas suffisants pour pouvoir établir la majorité du parti républicain. Les comtés où passe le chemin de fer donnent aux démocrates des majorités plus fortes qu'aux précédentes élections.

Washington, 9, à 11 heures et demie du soir—Rien de concluant au sujet de l'Ohio. On peut néanmoins considérer comme assez positif l'élection de Thurman. Nous n'avons rien reçu par le canal régulier.

New York, 9—Les stocks sont fiévreux. Les 5 20 de 1862, coupons, sont à 112 1[8. L'or a fléchi et a clos à 143 1[4.

(*Dépêches d'hier après midi.*)

LES ELECTIONS.

Washington, 9—Pennsylvanie. 35 comtés donnent une majorité démocratique de 6,586. On attend encore les retours de la moitié de l'Etat.

Ohio, 9—26 comtés, sans y comprendre Hamilton, manquent de 790 voix du gain moyen nécessaire pour assurer l'Etat aux démocrates.

Liverpool, 8, au soir—Le coton, sous l'influence de rapports défavorables, était lourd à la clôture. Baisse de 1[4. Vendu 10,000 balles à 8 5[8.

Londres, 9—Des avis de Hong Kong jusqu'au 11 portent à 7,000,000 de livres, la récolte de thé pour cette année.

Washington, 9—Des retours corrects de la Pennsylvanie donnent 2,000 de majorité dans le comté de Chester, 1,200 dans le comté de Susquehanna, 1,400 dans le comté Dauphin et 1,098 dans le comté Lebanon.

Majorités démocratiques.—Carbon 425, Luzerne 1,800, York 3,000, Buck 650.

Woodward (dém), pour remplir une vacance, est probablement élu. Il est de 700 en arrière du ticket à Luzerne.

Les républicains ici réclament l'Ohio par 5,000. Rien de décisif n'a été reçu ici.

Boston, 9—L'honorable Chas. G. Loring est mort.

Cincinnati, 9—Le *Commercial* de ce matin dit que les dernières dépêches mentionnent des gains démocratiques si considérables que le ticket d'Etat est douteux. La Législature est aussi très douteuse.

Liverpool, 9, 2 h. P. M.—Coton en baisse de 1[16.

New York, 9, midi—Coton inactif; prix en baisse de 19 à 19 1[2. Or, 141. Sterling, ferme.

Passe du Sud Ouest, 6—Une furieuse tempête a commencé à sévir mercredi matin de bonne heure, le vent variant d'E. S. E. à S. E., dans la journée le vent tourna au S. O., avec une pluie fine. A 3 heures, samedi matin, un ouragan s'est élevé du S. E. et une demi heure après il était dans toute sa force.

Les navires suivants ont chassé sur leurs ancres:

Echoués, le navire Merchant, du Hâvre, sur lest; le bateau pilote Robert Bruce; A. B. Neilson, de Balize; bateau pilote Eclipse; bateau pilote Général Jackson; dragueur Viggins; le remorqueur Heroine; les remorqueurs Spy, Republic, Equator, Tecumseh. Le bateau pilote Plata n'ont pas souffert.

La maison de John Hood est en ruines. La station télégraphique a été considérablement endommagée. Plusieurs maisons sur le Bayou des Pilotes ont été renversées.

Un homme, emporté dans une yole vers la haute mer, a été sauvé par le remorqueur Republic, quand personne ne voulait aller à son secours.

On a des craintes pour les habitants et les bâtisses de la Passe-à-l'Outre.

—Une observation recueillie par M. Fouquier de l'*Avenir national*:

"J'ai interrogé deux libraires du boulevard, dont la boutique est bien située, bien achalandée: tous deux ont déclaré que la vente des livres, malgré le concours immense des promeneurs qui se croisent devant leurs vitrines, était, dans une proportion remarquable, moindre que celle de l'année dernière, à pareille époque."

Eh bien! n'est-ce pas l'exposition de l'industrie qu'on fête en 1867? Le livre finira par redevenir ce qu'il était autrefois, un objet de luxe.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—8 octobre.

Thermometre de C. Duhamel, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	74	deg.
Midi	78	"
3 heures P. M.	75	"
6 heures P. M.	77	"

Mortalité.—Le chiffre de la mortalité s'est relevé dans la journée d'hier à 98 dont 64 de la fièvre jaune.

Libéralité.—M. John H. Pope, droguiste, au coin des rues Jackson et Prieur, écrit au *Picayune* qu'il s'engage à fournir des médicaments gratis aux malades pauvres, aux besoins desquels l'Association Howard ne pourrait pourvoir. Cet exemple est précieux, autant que recommandable, et nous ne doutons pas qu'il ne soit imité par beaucoup d'autres pharmaciens dans diverses parties de la ville. Quant au traitement, nul médecin, que nous sachions, ne refuserait de l'indiquer, et, à défaut de médecins, nombre de gens ici connaissent par expérience les remèdes et les soins très simples que réclament les personnes atteintes de la fièvre jaune.

Il n'est donc pas nécessaire que les Conseils de ville fassent aucune dépense à ce sujet, et la résolution d'allouer $200 à celui ci, et $200 à celui là, pour la prescription d'ordonnances, devrait être impitoyablement repoussée. Quand tout le monde demande la suppression du Bureau de Santé et de la Quarantaine, le moment est mal choisi pour ajouter d'autres frais aux frais inutiles qu'un luxe absurde de précautions sanitaires coûte à la ville ou à l'Etat.

Brutalité a bord d'un navire.—Une affaire de brutalité révoltante s'est développée dans une enquête devant le commissaire des Etats Unis: Jno. E. Holland, de cette ville, à propos du capitaine Lage de la barque P. H. Armstrong, accusé de traitements cruels envers deux jeunes garçons, Thomas Costello et Thomas Furlong, âgés de 15 à 16 ans, dont la seule offense est de s'être cachés à bord de ce navire à Liverpool, espérant ainsi arriver à New York. Le témoignage du second corrobore le récit des deux Thomas et la déposition des témoins. Le second, T. P. Davis, a fait la déclaration suivante:

Partis de Liverpool le 29 avril 1867, pour Matanzas, la Havane et la Nouvelle Orléans. Après avoir quitté la station des pilotes, les deux Thomas montèrent sur le pont. Le prévenu les fit attacher à un étai, les mains liées derrière le dos. Il se fit apporter ensuite deux bâtons, pointus d'un côté, et les plaça sous le menton des deux jeunes intrus, les forçant à tenir leurs têtes en arrière. Ils restèrent dans cette position 7 ou 8 heures, pendant lesquelles le capitaine les approchait souvent pour leur serrer la gorge jusqu'à les étouffer. Il leur fit aussi boire de l'eau de mer. Il leur fit subir divers autres traitements sauvages, très cruels. Il leur donna souvent des coups de bâton sur la tête et sur le corps. Il se conduisit ainsi avec eux pendant toute la traversée bien qu'ils ne le provoquassent en aucune manière.

Le prévenu a été requis de fournir une caution de $1000 pour assurer sa comparution devant la Cour des E. U. en novembre.

Bureau de la direction des écoles.—Ce bureau s'est réuni hier soir à l'occasion de l'ordonnance récemment promulguée par le maire et aussi pour l'élection annuelle de 1[3 des membres de la direction. M. Bermudez présente la résolution suivante:

L'ordonnance No 749 sur les écoles devant opérer des changements dans le bureau par une élection de 1[3 des membres n'ayant pas été mise à effet, il est résolu qu'aussitôt que la dite ordonnance sera amendée de manière à être applicable par la fixation d'un jour pour faire l'élection, ce bureau procédera à l'exécution de ses clauses en tirant au sort les noms des membres qui doivent sortir, et que tous autres articles de l'ordonnance sont approuvés et exécutés. La résolution est adoptée.

M. Thieneman présente une résolution autorisant le comité sur les écoles de couleur de louer des bâtisses et de prendre toutes les mesures nécessaires pour ouvrir les écoles aussitôt que possible.

M. Parham présente une résolution pour l'élection d'un assistant surintendant des écoles publiques avec un salaire de $3,000 par an. La résolution est adoptée et l'Hon. Alexandre Dimitri est unanimement élu pour occuper la place.

Par une résolution qui a été adoptée, M. Thomas N. Crawell continuera à remplir les fonctions d'assistant surintendant provisoire en certains cas.

Le comité sur les écoles rapporte que les bâtisses choisies pour les enfants de couleur—une dans le 2e district, au coin des rues Robertson et Dumaine, et une autre rue des Remparts entre les rues Urselines et St-Philippe, seront ouvertes lundi prochain.

Après quelques affaires de mineure importance, le bureau s'est ajourné.

L'article du Siècle.

Nous lisons dans la *Patrie*:

L'attention publique a été fortement préoccupée, il y a quelques jours, par la publication d'un article du *Siècle* qui avait été annoncé comme appartenant pas à la rédaction habituelle de ce journal.

L'article a paru, en effet, le 17. Il a été publiquement attribué au prince Napoléon, qui ne l'a pas désavoué—et ses conclusions contiennent l'abandonnement de la politique actuelle qualifiée de "neutralité sans attentive." L'article, en un mot, n'était d'un bout à l'autre qu'une sorte de manifeste de guerre à l'adresse des gouvernements étrangers.

Inquiet de l'émotion causée par une telle publication, le *Siècle* éprouve aujourd'hui le besoin de revenir sur les vues et les sentiments exprimés par son illustre collaborateur:

"Nous déplorons, comme tout le monde, que la paix ne soit pas troublée, et c'est à tort que notre article du 17 septembre a été considéré par quelques journaux comme un manifeste de guerre. Autre chose est de provoquer, d'appeler la lutte ou de chercher à se faire une idée juste de la situation. Une fausse sécurité est plus dangereuse que des alarmes plus ou moins fondées. Même quand tout est calme, il faut toujours prévoir les difficultés qui peuvent surgir, à plus forte raison est-il nécessaire de ne pas se laisser aller aux illusions dans un moment où nous sommes entourés de tant de complications dont le passé a jeté les racines."

—Dumanet et Piton traversaient Orléans.

—Objectivement, demanda Piton, est-ce-tu un peu, comme renseignement, ce que c'était au juste, cette particulière qu'on nomme Jeanne d'Arc?

—Imbécile! cette Jeanne d'Arc était cantinière au 56e de ligne.....

—Et pourquoi, sauf respect, lui a-t-on donné le nom de Jeanne d'Arc?

—C'est parce que, à cette époque, entre Louis XVI et Henri VI, la poudre n'était pas encore inventée, on se battait avec des arcs......

—Alors, si cette cantinière vivait de nos jours?

—Naturellement, on l'appellerait *Jeanne de juré Chassepot.*

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 9 octobre.

Nous ne devons nous attendre à aucune amélioration dans le marché monétaire avant qu'il se soit reçu et vendu une plus grande quantité de coton. Les banques ayant épuisé leurs ressources pour répondre aux besoins des planteurs, l'argent est devenu de plus en plus rare et les billets ont été négociés à 1 1[2 jusqu'à 3 pour cent par mois et même davantage. Les dernières variations de coton ont, cependant, soulagé la place, et des placements ayant été faits à quelques banques, les directeurs ont pu escompter de nouveaux billets. Le papier a été renouvelé jusqu'à présent, ce qui n'a laissé aux banquiers que des ressources fort limitées.

L'or s'est bien difficilement écoulé, malgré la meilleure demande pour la Douane. Il n'y a ni spéculation ni moyen pour l'activer. A l'ouverture les acheteurs offraient 143 1[2 et les vendeurs exigeaient 144. Plus tard, le calme devint plus marqué et il ne se fit de ventes que sur les comptoirs aux taux ci dessus. Les avis de New York sont considérés comme décourageants, mais, à la clôture les cours n'avaient pas varié. Nous avons remarqué parmi les transactions, $1,000, en deux sommes, à 144—Dans l'argent, 1,000 piastres mexicaines à 146 1[2 et $1,600 à 2 1[4 de prime sur l'or. Les demi-piastres américaines sont cotées à 136 1[2 à 136 3[4 et les piastres mexicaines à 146 1[2 à 146 3[4. Ces deux monnaies sont en demande.

Le change étranger est dans le même état. Les offres sont peu nombreuses et la demande est faible. Les ventes de sterling embrassent 1,000 livres clear No. 1 à 156 1[2—Dans le change sur France, 12,000 francs No. 1, à 3,62 1[2 $10,000 à 3,60. On n'a pas annoncé, hier, 5,000 livres No. 1 à 156 1[2 et 7,000 francs 3,61 1[4 le change de banquier.—Nous cotons encore le sterling à 154 1[2 à 155 les traites connaissements, 155 1[2 à 156 1[2 le clear No. 1, 157 le change de banquiers, et 158 le change de banque. Quelques banques n'ont pas voulu tirer au-dessous de 159—Le change sur France est coté à 3,65 à 3 61 1[4 le commercial et 3,57 1[2 le change de banque.

Le change américain est resté calme, mais n'a pas été plus faible. Les banques ont tiré sur New York à 1[4 de prime, mais une ou deux d'entre elles ont tiré à 1[8. Dans le change commercial, on a vendu à des banques et à des banquiers $10,000 sur New York, à vue, à 1[4 d'escompte. $4000 à 1[8, $5000 à 1[6 et $25,000 (10,000 et 15,000) au pair.

Une vente de 25 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville s'est faite à des conditions qu'on ignore. C'est la seule transaction annoncée.

On n'a pas annoncé de ventes de bons de la ville, lesquels sont, depuis quelque temps, cotés nominalement à 86 à 87 les consolidés et 76 à 77 les émissions en faveur de chemins de fer, suivant les coupons, mais il a été impossible d'obtenir ces prix. Les derniers de ces coupons se sont vendus à 72 1[2 et même plus bas. Les événements politiques ont eu sur eux une fâcheuse influence. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55.

Les billets de la ville n'ont guère été recherchés. Les gros billets étaient nombreux, mais les acheteurs en étaient bien pourvus et n'ont pas voulu en donner les prix d'hier. $2000, $3000 et $6300 se sont vendues à 12 1[2 d'escompte; on en a offert à 13. La demande de petits billets a été assez bonne aux prix d'hier. Les premiers sont cotés à 12 à 12 1[2 et 13 d'escompte et les seconds à 4 1[2 à 5 ceux de cinq et 2 à 2 1[2 et 3 les moins forts.—Les porteurs de billets de l'Etat se sont montrés pressés de vendre et ces billets ont fléchi; on en a pris pour $10,000 à 32 d'escompte et $4600 à 32 1[2. Il y a eu des ventes à 32 1[2. Les billets de la banque de la Louisiane sont nominaux à 40 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, 9 octobre 1867.

Coton—Le renfort de 1588 balles apporté par le Gray Eagle n'a pu être échantillonné assez à temps pour être offert aujourd'hui, ce qui a fait que les lots à vendre ont été trop faibles pour offrir quelque latitude aux acheteurs; toutefois, la demande a été assez active, et neuf ou dix courtiers se sont avancés et la plupart d'entre eux ont pris quelques petites listes formant un montant total de 250 balles. Les nouvelles défavorables de Liverpool et de New York ont exercé une fâcheuse influence ici; mais, en somme, bien que les prix aient été plus faciles, ils n'ont cependant pas montré de changement notable des chiffres d'hier soir, lesquels étaient 14 à 15 c pour l'ordinary, 16 à 16 1[2 pour le good ordinary, 17 1[2 à 18 cts le low middling et—à 19 c pour le middling. Demain, le marché sera plus amplement restauré par un copieux approvisionnement. Les ventes d'hier avaient formé un montant excédant le total rapporté par nous; c'est 563 au lieu de 450.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	2178	
" précédemment	12017	
		15115
		30451
Expédié aujourd'hui	366	
précédemment	8521	8890
Stock en mains		21561

Sucre—Le marché est dépourvu de sucre de la Louisiane, et on n'attend que des envois de l'article de la nouvelle récolte, lesquels arriveront vers la fin de ce mois. Quelques boucauts laissés dans les mains de commerçants se vendent en détail à 16 à 16¼ c pour le fully fair. Le sucre de Cube est calme. Ventes, aujourd'hui de 175 caisses de No 12, en lots à 13c la livre.

Mélasse—Un lot de 12 barils vient d'être reçu de la côte. On la dit claire et commune et ce renfort n'a pas encore été vendu bien qu'on en ait déjà fait plusieurs offres. Il est reste sur le marché plusieurs barils qui sont entre les mains de détenteurs qui demandent de leur marchandise 70 c pour la prime. Les envois de mélasse de la nouvelle récolte arriveront probablement ici vers la fin du mois. La mélasse de Cube est calme, il s'en est cependant vendu aujourd'hui 100 boucauts en lots à 55 cents le gallon.

Farine—Les arrivages, depuis hier, ont embrassé environ 5000 barils, mais ce montant est divisé en nombre de petits lots. Ces envois ajoutent à l'approvisionnement de superfine, de simple et de double extra, mais le marché est dépourvu ou presque dépourvu d'extra de choix. Le fait est que la totalité du stock en mains est faible, mais à cause de l'état du marché monétaire l'animation a été moindre aujourd'hui, et les prix ont faibli sinon baissé. La demande a été assez animée aujourd'hui mais les principales ventes aujourd'hui se sont bornées à 1082 barils dont 50 de double extra à $11 50, 200 de choix à $13 50, 150, 200 et 100 de superfine à $10 50, 200 d'extra de choix à $13 50 le baril et 282 do à des conditions privées.

Maïs—Nous avons encore à parler d'un marché calme, bien que les approvisionnements de l'article soient faibles, et il ne s'en fait que de petites ventes à $1 10 le boisseau. Un lot de 50 sacs de jaune s'est vendu à $1 15 le boisseau.

Avoine—Il en est arrivé un peu. Le marché est calme, mais la baisse des prix de l'article a porté quelques acheteurs à s'avancer et à en prendre 1300 sacs qui ont changé de mains à 76 1[2, 76 et 75 cts le boisseau.

Son—Stock faible et demande pour placements à $1 80 c les cent livres.

Foin—Le marché paraît plus ferme et les prix de l'article sont meilleurs bien que les ventes actuelles ne s'opèrent que par placement à $28 à $30 le tonneau de prime nouveau de l'Ouest et $26 à $2 le vieux.

Porc—Le lot de 200 barils de mess dont nous avons parlé hier s'est vendu au débarcadère à $26 62 1[2 le baril. Il s'est en outre fait une autre vente de 300 barils à des conditions privées. Les détenteurs demandent $26 75 pour les lots ronds et une vente de 50 barils a été faite aujourd'hui au même prix. Détail à $27 25 à $27 50 le baril.

Bacon—Le marché est calme, mais ferme et les prix ont une tendance à la hausse. Un lot de 17 barriques d'épaules s'est vendu aujourd'hui à 13¾ c. Les épaules se vendent en magasin à 13¾ c, les cotes désossées 19 1[2 c. Le jambon cuit au sucre est rare et commande 25 1[2 à 26 cts la livre.

Saindoux—Le marché est calme, mais stable et ferme. 25 et 50 tierçons de prime se sont vendus aujourd'hui à 14 1[2 et 25 barillets à 16 cts la livre. Ces prix sont ceux des ventes en gros; dans le détail, les conditions obtiennent 1 à 1 1[2 de plus.

Viande verte—Il n'y en a pas en première main. La dernière vente a été celle d'un petit lot d'épaules qui a changé de mains à 13¼ cents la livre.

Beurre—Les grades de choix du Nord sont en bonne demande et le stock en est faible. Le stock de beurre de l'Ouest, de choix est faible et la demande modérée, tandis que les qualités inférieures, tant du Nord que de l'Ouest, sont négligées. Nous cotons le beurre du Nord à 35 cts la liv, le beurre de choix, et 30 à 33 cts le bon. Le beurre de l'Ouest 25 à 28 la qualité de choix et 15 à 18 cts pour l'inférieur.

Fromage—Il se fait une bonne demande de fromage de haute grade tant du Nord que de l'Ouest, les stocks de ces qualités sont faibles et les bas grades calmes. Nous cotons fromage du Nord 18 à 20 cts le fromage crème, et le skim à 12 cts, celui de l'Ouest 17 à 18 cts la qualité de choix, 14 à 16 cts le bon, et 8 à 10 cts la qualité inférieure. Le fromage Western factory 17 à 18 cts la livre. Le fromage Western factory est coté à 19 cts la livre.

Whisky—Le whisky de l'Ouest est en assez bonne demande, et le stock de la qualité est assez rond elle est cotée à 35 à 36 c le gallon, à prendre sous les clés. Le stock de whisky de la Louisiane est faible et la demande bonne à 40 c, sous les clés. Le whisky Bourbon se vend sous la clé à $2 25.

Huile—Le stock d'huile de charbon en baril est faible tandis que celui de l'huile en caisse est rond. La demande est bonne, et à cause d'une hausse dans le Nord les prix sont plus élevés. Dans le commerce par placements nous cotons 48 à 49 cts le gallon, l'article en barils et en caisses à 70 cts. L'approvisionnement d'huile de lin est modéré et la demande bonne; l'article peut être coté ferme à $1 15 à $1 18. L'huile de graisse presque en est au baril en vente un peu ... qu'une demande modérée à $1 10 à $1 15. Il n'y a sur le marché que peu d'huile de lard à ... pressée en hiver: elle commande $1 25.

Toile d'emballage du Kentucky—Cette toile est cotée à 26 c la yarde.

Toile d'emballage de l'Inde—L'approvisionnement de l'article est rond et la demande pour le détail modérée. Nous cotons dans le petit commerce 27 cents à la yarde de toile en balles et en rouleaux 25 cts.

Corde d'emballage—L'approvisionnement de corde est faible et la demande modérée. Nous cotons dans le détail 13 à 14 cts la livre, selon la qualité.

Bandes de fer pour l'emballage—L'article se vend en détail 9 cents la livre. Les lots ronds 8¼ cts.

Briques—L'approvisionnement en est ample et suffit à la demande, qui est limitée. Nous cotons $15 à $20 le millier de briques anglaises prises au débarcadère et les briques américaines, de construction à $15 à $17.

Vinaigre—Fort approvisionnement et demande limitée. Le vinaigre de cidre est coté à 22 1[2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1[2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

Sel—L'approvisionnement de sel est faible et la demande de l'article est limitée. Nous cotons le gros, en magasin à $2 30 à $2 40 le sac, le fin $2 45 à $2 5, le gros en entrepôt $2 15 et le fin $2 30.

Café—L'approvisionnement en mains est fort mais grâce à la mise en force des règlements sur la quarantaine dans tout l'intérieur du pays, les transactions portent en grande partie un caractère de détail. Nous cotons 23 1[2 à 26 1[2 cts la livre de Rio prime.

Chaux—L'approvisionnement de chaux de Rockland est fort et la demande de l'article est modérée. Les lots ronds sont cotés à $2 50 le baril.

Farine de maïs—Cette farine prise en lots ronds est cotée au débarcadère à $4 75 le baril et en magasins par placements, à $5 25 le baril.

Poisson—L'approvisionnement de poisson est faible et la demande bonne. Nous cotons le maquereau No 1 $23 50 à $1 le baril, le No 2 $18 à $19, le No 3 $3 50 à $14, la morue $1 75 à $1 85 la caisse, harengs 75 à 80.

Peaux—Le stock en mains est faible, mais vu la difficulté que rencontre l'embarquement de l'article, la demande en est limitée. Nous cotons les peaux vertes 10 à 10¼ cts la livre et 16 à 18 cts la livre de peaux sèches du pays. Le marché manque de peaux sèches du Mexique.

Clous—Le stock de clous américains est fort et la demande bonne, le 4 à 60 sont cotés à $6 10 à $6 25 le barillet.

Biscuit—Le biscuit pour pilotes est coté à 8 cts le baril et le biscuit de marine 7 1[2 cts la livre.

Sociedad española de Beneficencia Mutua.

No habiendo podido tener efecto en la noche del 9 del actual, la asamblea extraordinaria para que fué convocada dicha sociedad, ha sido resuelto se invite á los miembros de ella para que en la noche del viernes 11 del actual, se sirvieran comparecer en la calle del Bayou No 203, suplicándoles la mas puntual asistencia, por tener que tratarse en ella de asuntos de grau importancia.

Por órden del presidente intérino.
El Vice Secretario,
10 oct—2f. SERAFIN DE ARREDONDO.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Crescent City,
Rue du Canal, No 69. 9 octobre 1867.

AUJOURD'HUI, à l'assemblée régulière des Directeurs, il a été déclaré un dividende de six piastres par action, lequel sera payé aux actionnaires à partir du samedi 19 du courant. La taxe du Revenu intérieur des Etats-Unis sur ledit dividende sera payée par la Compagnie.
CHARLES PITTS, Secrétaire.
10 oct—1 20 incl

Eglise évangélique française,
Encoignure GASQUET ET LIBERTY,
(Au rez-de-chaussée.
SERVICE RELIGIEUX chaque Dimanche, à onze heures.
Dimanche 13 octobre, sermon de préparation à la Ste. Cène, qui sera administrée le 20 octobre.
10 oct—2 f.

Le Dr. Just Touatre,
REMIS de son indisposition, reprendra dès aujourd'hui le service de sa clientèle et de la Société française. 10 oct—2 f.

SOCIEDAD ESPANOLA DE BENEFICENCIA MUTUA.

Para tratar de determinados asuntos de gran interés, convocase á los Señores socios á reunirse en asamblea general extraordinaria, el MIERCOLES 9 del corriente Octubre, á las seis y medio de la noche, en el No. 162, calle del Bayou.
A todos se suplica, y de todos se espera puntualísima asistencia.
Por disposicion del Sr. Presidente interino,
8oct—2 El Secretario E. A. TORIBIO.

$25. 00 de Récompense

SERONT données pour l'arrestation de l'individu qui touche l'argent du pour gravures et gages appartenant à mon établissement. Les personnes porteurs de mon autorisation ont un certificat qui porte le sceau de l'Etat de la Louisiane. Tout autre individu qui touchera le montant des ventes est un imposteur, et la susdite récompense sera payée pour son arrestation et sa condamnation, par S. M. WHELPLEY,
9 oct—2 sem Rue Gasquet, No 173

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société pour le commerce de coton et les affaires de commission, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sous la raison NELSON, LANPHIER & Co. Ils offrent leurs services à leurs amis et au public.
S. O. NELSON.
T. A. NELSON.
J. S. LANPHIER.
Bureau, rue Carondelet, No 56. 8 oct—6 f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé, hier, à 10 heures du matin, le sociétaire ALEXANDRE LAFFARGUE, âgé de 23 ans, natif de Mirande, département du Gers (France).
Ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société, sont invités à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 9 heures précises du matin. Le convoi partira de l'angle des rues Avenue Louisiana et Chippewa.
Par ordre du Président.
A. BARBIER, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance.

Messieurs les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles du sociétaire BAUDRIEZ, décédé le 9, à 5 heures du soir. L'enterrement aura lieu ce matin, à 9 heures. Son corps est exposé à l'Asile, rue Ste Anne.
BARBIER, secrétaire.

Décédé à la Nouvelle Orléans, le 6 octobre 1867, à l'âge de 90 ans, M. A. LAROCHETTE, natif de France, résident de cette ville depuis une cinquantaine d'années.
Le *Courrier* des Opélousas est prié de reproduire.

Décédé hier soir à 9 heures, à l'âge de 9 ans, ROMAIN LARRIEU, dit CAZANOT, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de son père Dominique Larrieu, et de la famille, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à 3 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire rue Jeanne, entre Craps et Grands Hommes, Troisième District.

Décédé hier matin, à 10 heures, CHARLES LOUIS DE BUYST, âgé de 59 ans, né en Belgique. L'enterrement aura lieu ce matin, à 10 heures. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister. Le convoi partira de la rue Tremé, No. 40, entre Bienville et Conti.
De la part de sa veuve.
Les journaux de St Louis et de Cincinnati sont priés de reproduire.

Décédée, hier, 9 octobre 1867, à 5 heures p. m., à l'âge de 10 ans 7 mois, CÉLESTINE VILLERÉ, fille aînée d'Aimé J. Villeré et de Delphine Fleitas.
Les parents et amis des familles Villeré et Fleitas sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu cette après-midi, à 4 1[2 heures précises. Le convoi partira de la demeure de son père, No. 259 rue Bourgogne, entre Ursulines et Hôpital.

Décédée, mercredi 9 du courant, à 11 heures et quart du matin, Mme. LOUISE DE MORTIER, autrefois de Boston (Mass), directrice de l'Asile des Orphelins. Ses amis et connaissances, ceux de son frère et de sa sœur, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui jeudi, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'Asile, Hôpital de la Marine.

Décédé, hier matin, à huit heures, à l'âge de huit ans et neuf mois, ERNEST ANTOINE SALOY, fils de B. Saloy et de Carmelite Carcano. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à neuf heures. Le convoi partira de la rue Marais No 166, entre Dumaine et Ste Anne.

Décédé hier, à 7 heures du soir, GABRIEL ROUBILLAC, âgé de 22 ans, natif de Fochet, département de la Haute Garonne (France). Son corps est exposé encoignure Commune et Carrollton Avenue. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 11 heures.
De la part de son frère

Décédée mercredi 9 du courant, à 4 heures de l'après-midi, Madame THÉODORE MATHILDE NATHIL née DIMITRY. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement priés d'assister, sans autre invitation, aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence No 115, rue Victoire, entre celles Marigny et Mandeville.

Décédé hier soir, à 10 heures à l'âge de 23 ans, BLAISE DASTUGUE, natif de Bernadet Debat (Hautes Pyrénées, France). Ses amis et connaissances, ceux de son frère, et de son oncle Joseph Pic, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Toledano, entre Bacchus et Apollon, Quatrième District.

SERVICE FUNEBRE.

Il sera célébré le vendredi 11 courant, à 7 1[2 heures du matin, à l'Eglise Ste Marie Archevêché, un service funèbre pour le repos de l'âme de feue dame ANTOINETTE BOUTIN.
Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.
3f De la part de sa famille.

Changement de Local.

DAVID FRERES ... No 9 de la rue Toulouse.

Nattes! Nattes! Nattes!

150 PIECES NATTES de toutes qualités. ... DESIRÉ BLANCHARD

Demande de Commis Pharmacien.

ON demande ... au bureau du journal ...

Charbon! Charbon!

CHARBON PITTSBURG ... W. G. COYLE & CO. Rue Gravier No 142.

Avis.

A PARTIR de ce jour CHARLES WILLIAM ARON fait partie de notre maison.
Nouvelle Orléans, 4 octobre 1867. BRULATOUR & CO.
5 oct—6f 12 rue Conti.

A louer.

Un beau et vaste magasin situé rue de Chartres, Nos 99 et 101. ... S'adresser à J. B. ST. AMAND.
156 rue Commune, ou à l'encoignure des rues Calliope et Remparts, au Star Planning Mill. 5oct—1 m

MAISON A LOUER.

... S'adresser à M. JOSEPH LAVIZ ... 70, No 156 rue St Louis et Chartres

A louer.

Une petite maison de quatre appartements ... S'adresser à EMILE BOUNY ... ou à LOUIS BARNETT No 21 rue du Camp.
6 oct—1

A LOUER.

Une maison située rue Dumaine, entre Rochblave et Dorgenois ... Une cuisine à 4 appartements, cour carrelée, 2 corridors, 2 grandes caves, 1,500.
S'adresser à côté, No 461, ou à M. HART
5 oct—1

A louer.

Le grand hôtel bien connu sous le nom de UNITED STATES HOTEL, situé en face du dépôt du chemin de fer Pontchartrain dans la rue des Champs-Elysées, entre les rues Victoire et Moreau.
On louera à bail ce bel établissement, pour plusieurs années, à un locataire entreprenant.
S'adresser à C. E. GIRARDEY & Co.
4oct—6 Passage de la Bourse, N 17.

A louer à partir du 1er Octobre.

La grande pension agréable et bien aérée, connue sous le nom de De Soto Hotel, située à l'angle des rues Bienville et Nle Levée.
S'adresser à DE GAS BROTHERS
Ou à M. MUSSON & CO.
29 sept—12f Rue Carondelet, No 3 1[2.

A LOUER

UNE JOLIE RÉSIDENCE ayant environ deux tiers d'arpent, située en ... Barthelemy et Chartres ... Troisième District, ayant une bonne maison en briques assez considérable, avec caves au rez-de-chaussée, ayant cuisine, chambres à domestiques, magasin, écurie, poulailler et pigeonnier, jardin à fleurs et verger, ainsi qu'un vaste terrain utile et convenable pour un jardin potager.—S'adresser à C. Caffin, à sa résidence, 3me District, ou au No 66 rue Toulouse. 21 sept—1 m

A Louer,

A partir du 1er Octobre, une MAISON basse en bois, située dans la rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, 3me District. 14 sept

Guérison Certaine

DE la fièvre Jaune, fièvre Typhoïde, fièvre Putride et pernicieuse, fièvre Inflammatoire et toute autre espèce de fièvre, traitées par la méthode du Dr. T. ANTOINE. Les guérisons des Paralysies, des membres perclus, de l'Asthme, des Hydropisies et de l'Epilepsie (mal caduc) s'obtient; expérience et traitements par la même méthode.
Ces guérisons sont prouvées et justifiées par des milliers de faits et constatées par des titres authentiques.
Consultation du Dr. T. Antoine, de 10 heures à midi et de 5 à 6 heures du soir, au coin des rues Chartres et St-Philippe pharmacie Cusachs. On peut remettre les ordres rue Bourbon No. 62 à la Plume de Bronze, chez M. Francis Bouvain. 8 sept—1m

LIVRES FRANCAIS-ANGLAIS.
POUR LES COMMENCANTS.
Mad. GIBERT'S

ELEMENTARY French Reader, or Lessons & Exercises in French pronunciation;
Second French Reader, Abridged Life of Robinson Crusoe;
A French Pronouncing Grammar for young students.
En vente chez HEBERT & ESCOUSSE,
9 sept—1m 131, rue de Chartres.

AVIS.

Au vrai, au seul vrai

GUILLARÉ,

108 Rue de la Douane.

NOUS annonçons respectueusement au public de la Nouvelle Orléans que nous ne sommes pas responsables d'aucun des abus que commencent à commettre les contrefacteurs. En publiant cet article nous avons pour but de mettre les convalescents en garde contre des produits frelatés qui ne pourraient qu'empirer leur état en chargeant intempestivement leurs estomacs. Quant aux personnes bien portantes le palais leur aura bientôt fait reconnaître le vrai du faux.
Nous remercions notre clientèle de l'accueil bienveillant et spontané qu'elle a bien voulu nous faire. N'ayant pu, avec notre installation, produire la qualité et la quantité désirables, et jaloux de justifier la confiance dont on nous honore, nous venons d'ajouter un local ... pour le fabrication ...
—N. B.—Nous avertissons les consommateurs de la campagne que nous fabriquons aussi une spécialité de ... pour ne se conserver frais de 8 à 10 jours, sans rien perdre de sa saveur.
JULES BLINEAU propriétaire,
108 Rue de la Douane.
Dépôt, coin Gravier et Camp, autrefois Banque du Commerce. 1er oct

J. LEVOIS & CO.,

ONT FAIT L'OUVERTURE DE

INDIENNES FRANÇAISES LARGES, à 37½ cts
INDIENNES FRANÇAISES CHINTZ, à 50 cts.
deux nouveaux genres,
LENOS ANGLAIS, à 35 cts,
POPELINOTTES FRANÇAISES, à 50 cts,
POPELINES FRANÇAISES, brochées, à 75 cts,
POPELINES boutons.
Faites expressément pour les robes courtes.
BARÈGES D'AUTOMNE, nouveau genre,
MOUSSELINES DE LAINE IMPRIMÉES, nouvelles,
MÉRINOS, ALPACAS, LUSTRÉS,
de toutes nuances,
et de toutes qualités.

EN GROS:

Des assortiments complets de
MARCHANDISES IMPORTÉES
ET AMÉRICAINES
Y compris toutes les qualités de
COTONS AMÉRICAINS
A des conditions
Et à des prix avantageux.
J. LEVOIS & CO,
Au coin des rues Canal et Bourbon.

Avis.

Bureau de l'Auditeur - Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1867.

LES personnes qui exercent des professions ou font un commerce ou métier dans la ville de la Nouvelle Orléans sont averties que la taxe d'un quart ... H. PERALTA
4 oct—1m Auditeur d'Etat.

Manufacture d'Habillements

DE

C. LAZARD,

193, Encoignure Ste-Anne et Vieille-Levée

LE SOUSSIGNÉ offre au public et à ses amis de la ... VÊTEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER ...
Toutes ses marchandises sont confectionnées à son établissement, avec soin ... AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS. ...
C. LAZARD.

P. MALLARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET BIENVILLE

GRANDE OUVERTURE.

M. P. MALLARD a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général ...
Meubles de salon Chambre à coucher salle à manger, bibliothèque, vestibule, en palissandre, acajou, chêne et noyer de France. Assortiment complet de passementeries et étoffes pour rideaux, draperies en damas, brocatelle, reps, tapisseries, &c.
... 1 sept—1m

Dr. Edmond Souchon,

LAURÉAT ET INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS
Office: 48, rue Royale, chez Oscar E. ...
Résidence: 141 rue de la Douane, ...

Vitres. Vitres.

10,000 CAISSES vitres françaises, de grandeurs assorties ...
W. H. VREDENBURGH & NEPHEW Rue St. Louis No 7.

Quinine française.

2,000 ONCES ... à vendre par W. H. VREDENBURGH & NEPHEW Rue St. Louis No 7.

P. G. MOHAN,

ENCANTEUR ET COMMISSIONNAIRE,
97 ......Rue St-Charles......97
22 sept—1m

AVANCES libérales ... consignations de COTON et autres produits, à nos amis à
Hambourg,
Hâvre,
Liverpool,
Bordeaux,
Boston,
New York, &c
OSCAR BERCIER & CO,
3 oct—3m PP No 60 rue des Magasins.

Changement de Bureau.

H. PIUSSAN a transporté son bureau au No 109 de la rue Gravier—magasin de W. Hyllested & Co

GRANDE FABRIQUE

De Pâtes Alimentaires,

De JACOB FRERES,—St-Jacques (Lot)

LE SOUSSIGNÉ, seul agent de cette fabrique donne avis au commerce ... de Vermicelli, Macaroni, Lazagni, Tre nettes ... pour faire concurrence aux pâtes d'Italie.
A. C. TREMOULET,
1 oct—6 f 9 rue Vieille Levée.

AVIS.

LA Société existant entre les soussignés sous la raison sociale LANOS & ROBIN étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord à partir du 1er octobre 1867.
M. P. ROBIN, continuant le même genre d'affaire, au même local, rue St-Louis, No 5, reste chargé de la liquidation. F. LANOS
1er oct—6f PRE. ROBIN.

Gustave Barrett de Nazaris,

AVOCAT FRANÇAIS, AGENT D'AFFAIRES.
97......Exchange Alley......97

CONSULTATIONS et Examen de titres, Liquidation de Créances, Règlement d'affaires en litige, Recouvrements.
References: MM. OSCAR BERCIER & CO. rue Magasins.
" " AUG COUTURIÉ & Cie, 37 rue Vieille-Levée.
" " COUTURIÉ & BORDELOIS 5 rue Vieille Levée.
1er oct—1m

Compagnie d'Assurance Germania.

124......Rue de la Commune......124

CETTE COMPAGNIE a transféré ses bureaux du No 135 rue Gravier au No 124 rue de la Commune, entre les rues St Charles et Camp, dans la bâtisse de la Louisiana National Bank.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1867.
D. MICHEL,
1er oct—1m Président.

ABSINTHE SUISSE

d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il le fournira par au commerce, par caisse ou lots à la convenance des acheteurs.
G. W. DUNBAR & SON
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.
N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de toute absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod

O. B. GRAHAM & Co.,

139...... RUE GRAVIER......139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à calicots, assortiments de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Blay, gingas fil, toile Planter's, toile blanchie et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, linons Long, linons blancs, linons imprimés, damas en pièces, drap damas, nappes et serviettes, diaprés, Huckaback, écru et dito blanc, coutils, Ducks, Hollands, Burlaps, bobinets, mousselines suisses, tape checks, gingas Union et coton, ginghams, shirtings, tartanes, indiennes, indiennes rouges, mouchoirs Madras, cotons en bobines et fil de chanvre, etc. 19 lan—1 an

BLADON SPRINGS--Sources de Bladon, -- Comté Choctaw, Alabama.

CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.
Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies des reins et de la vessie, des maladies auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.
Prix de la pension............ $15 par semaine.
Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.
JAMES CONNOR & CO.
10 mai—4m Propriétaires.

Hôpital de la Rue du Cirque,

Nos 132-134, Rue des Remparts, entre Perdido et Poydras.

LES malades seront admis à toute heure du jour et de la nuit, pendant la saison des maladies ... 21 sept—1m—PP

Vins divers, Eaux-de-vie, etc., etc.

EN magasin et à l'entrepôt de Douane, d'importation récente:
65 barriques vin rouge, St Macaire, ...
... barriques vin blanc ...
700 caisses vin rouge, St Louis ...
200 caisses vin blanc, ...
50 caisses vin de Champagne ...
52 quarts Sherry de la Couronne
7 1[2 pipes vieille Eau-de-vie ...
A vendre par CÉSAIRE FASSY,
4 oct—6f

M. BOCHET,

Importeur d'Articles français pour Modes.

CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre,
RUBANS ...
SOIERIES ...
VELOURS ...
PLUMES ...
FORMES ...
M. BOCHET,
No 59, Rue Royale, Nlle-Orléans.

A VENDRE.

UN ÉTABLISSEMENT situé rue St Pierre No 1, GREAT SCHLEIER EXCHANGE ...

AVIS.

LES soussignés annoncent à leurs amis et à leurs clients ... Lunéac & Ferré ... marchandises d'importation et du pays ... bottes, souliers ...
MARTIN ALDIGÉ & CO

Chemises! Chemises!

A VENDRE en douzaines ... chemises blanches ... couleurs ...

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13......Rue de Chartres......13.

Avis de Société.

A partir d'aujourd'hui ... NELLIGAN & BASSETTI ...

Magasin à vendre

POUR CAUSE DE DÉPART.

PARTANT pour la France ... je vendrai à partir de ce jour, toutes les marchandises que j'ai en magasin, à des PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.
A. RALI
5 sept—2m ... rue de Chartres.

Sucre de la Havane.

215 BOUCAUTS ... à vendre par AUG COUTURIÉ & CO., 37 Vieille Levée.
28 sept—1m

ENTREPOT DE TAPIS 19 rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.

Importateurs, offrent à Bas Prix
TAPIS ...
NATTES ...
STORES ...
DESSUS DE TABLE ...
RIDEAUX ...
CORNICHES ...

Dépôt du Sud--Portraits et cadres.

... S. M. WHELPLEY ...

UNIVERSE BITTERS.

Fabriqué par Aug. Hartman, de Louisville, Ky.

C'EST un excellent tonique ... W. HYLLESTED & CO. Rue Gravier ...

INJECTIONS ET PILULES

DU

Dr. RICORD,

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique ... à vendre par E. GAUDOZ, Pharmacien
2 août Rue Conti et Bourgogne

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczema, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
21 août Rue Conti et Bourgogne

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 11 septembre 1867.

A UNE réunion des Directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens ... H. CASTAREDE, Secrétaire.

LE DOCTEUR LESTRADE, après six années de pratique aux environs ... No 180 rue Jackson ...
18 sept—1

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis 12 & 14
15 janv—1an

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer ... ALEX. McCONNELL ...

ENTREPOT DE TABACS DU SUD

S. FUNK

MARCHAND EN GROS
de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.
47......Rue Gravier......47

GIVEN, BROWN & CO,

R. F. GIVEN, ... W. G. BROWN, ...
Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,
FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES,
Rue de la Commune, No 186, Nlle-Orléans
29 juillet—6 m

Marchandises sèches

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.
En gros seulement.

BLANCAND & GUITET

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No 49.
L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite.

Changement de local.

Compagnie d'Assurance du Commerce.

LES bureaux de cette Compagnie ont été transportés au No 15 de la rue du Camp, ...
B. BUCKNER, President

MANUFACTURES DU SUD.

Fabriqué à la FONDERIE DE LEEDS, dans la ville de la Nlle Orléans.

Vis Newell,

égalant, sous tous les rapports celles de l'Ouest et du Nord, ... à aussi bon marché que toutes celles qui sont offertes en ville.

Chaudières à Sucre.

(Diplôme et ruban bleu décernés à la Première Foire d'Etat de la Louisiane ...)
LEEDS & CO., Au coin des rues Delord et Foucher

Chaudières à Sucre.

UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la ... fonderie de MM. R. & J. Rankin de Liverpool
M. A. de LIZARDI,
No 25 rue Carondelet

ASSOCIATION HOWARD.

LES apothicaires ... SAMEDI, entre 11 heures et 1 heure.
J. F. CALDWELL, secrétaire.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE ... CLASSE 560
Plan de Police
... C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie
Au coin des rues Camp et Commune

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.

ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRÈS CANAL

ELKIN & Co.,

A PPELLENT ...

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENTS D'ASSURANCE
37 ... Carondelet ... 37
ETNA, DE HARTFORD.
Actif $1 85.,000.
HOME, DE NEW-HAVEN
Actif $1,450,000.
... SIX MILLIONS.

Le Dr. CHARLES E. KELLS.

DENTISTE,

... No 14 rue Dauphine ...

J. A. De HART,

DENTISTE

17 ....Dauphine..................17

... E. RABASSE.

Chirurgien-Dentiste
... entre St Pierre et Royale

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT.

CHIRURGIEN-DENTISTE
... RUE DU CANAL ...

A VENDRE:

25 boucauts CHARBON DE SOLE en poudre, ...
LAURENT & LACASSAGNE.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous ... MACHINES A VAPEUR ...

Bureau de la Compagnie de Chemins de Fer des rues Canal et Claiborne, 6, rue du Camp.

BOIS DE CONSTRUCTION.

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Produits de l'île de Cube.

1500 CAISSES SUCRE ...

DROGUES, MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet les articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
PEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c
Aussi—INDIGO Guatemala et ...

HOTELS, RESTAURANTS, etc

RESTAURANT
DE
L'INDEPENDANCE,
213 rue de la Levée.

Didier A. BROUET,

successeur

LA DOMINICA,

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES
NOCES, &c.
Angle Canal et Bourgogne.
... L. B. GASTINEL

RESTAURANT FRANCAIS,

32............RUE ROYALE............32

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN

CHAMBRES GARNIES ...
... M. FORGET ...

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale entre Canal et ... SALON ... CHAMBRES garnies pour les habitants ...
27 janv—1 an

Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.

LES bureaux de la Compagnie ...
J. W. CRAWFORD
1er oct—1ms secrétaire.

Appel à la charité chrétienne.

Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans

... Toutes ces institutions, n'ayant jamais été pourvues de fondations, n'ont point d'autre ressource que la charité de cette communauté, épuisée déjà par les désastres de la guerre, les inondations, et l'insuffisance des récoltes.
Les dons en argent ou de tout autre nature adressés soit au Rev. M. Raymond, vicaire général à la résidence de Monseigneur l'Archevêque, en la Nlle-Orléans, soit à M. Thomas Layton, Président de la Banque du Sud, à la Nlle-Orléans, seront remis entre les mains du soussigné, qui veillera à ce qu'ils soient fidèlement et judicieusement distribués.
N. J. PERCHÉ, administrateur de l'Archidiocèse de la Nlle Orléans.
5oct—1m